



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 novembre 2025

Colliers France réduit sa flotte, ses coûts cachés et ses émissions de carbone grâce au crédit mobilité de RoadMate

Depuis novembre 2022, les collaborateurs de Colliers France se voient proposer un crédit mobilité RoadMate en alternative à l'attribution d'un véhicule de fonction. L'entreprise, spécialiste du conseil immobilier aux professionnels, s'adresse ainsi à un plus grand nombre de collaborateurs qui disposent d'une liberté accrue dans le choix de leurs moyens de déplacement, y compris des véhicules en location.

Recruter des talents qui ne possèdent pas de permis de conduire constitue un des points de départ de la démarche de Colliers France, en 2022. Cet expert du conseil en immobilier d'entreprise souhaitait offrir à ses collaborateurs une prestation de mobilité plus universelle, plus flexible et plus attractive que le véhicule de fonction. Un moyen également de faciliter le retour des collaborateurs au bureau après une période récente marquée par le travail à domicile.

En faisant appel à RoadMate, Fanny Chevalier, responsable de l'environnement de travail de Colliers France, a pu paramétrer le crédit mobilité afin de répondre à ces objectifs et d'intéresser les collaborateurs. Sur la base du volontariat, cinq d'entre eux ont choisi cette alternative au véhicule de fonction, en novembre 2022. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine et l'entreprise ne constate aucun retour en arrière.



La prestation paramétrée avec RoadMate leur confère une grande liberté de choix des modes de déplacements alternatifs à la voiture de fonction. Y compris celui d'une location de voiture auprès d'un loueur longue durée. Là encore, les bénéficiaires du crédit mobilité disposent d'une complète liberté de choix des loueurs et des modèles, à condition de sélectionner une motorisation hybride ou électrique, conformément à la politique de réduction de carbone de l'entreprise. En outre, le crédit mobilité a permis à certains collaborateurs, qui n'étaient pas éligibles à une voiture de fonction dans la car policy, d'accéder à une location de véhicule.

Des dépenses de mobilité mieux maîtrisées par l'entreprise

Le succès du crédit mobilité de RoadMate auprès des salariés de Colliers France a été rapide et il se traduit par une réduction de la flotte de véhicules de fonction. Celle-ci compte désormais 35 véhicules en parc contre 55, trois ans auparavant. Pour l'entreprise, cette bascule signifie moins de véhicules à gérer, un gain de temps et une meilleure maîtrise de ses dépenses car elle supporte moins d'aléas liés à l'entretien des véhicules, au

respect des kilométrages du contrat ou encore à la restitution aux loueurs. « *Ce système de crédit mobilité vient responsabiliser les collaborateurs lorsqu'ils souhaitent reprendre un véhicule : ils se réapproprient la valeur de la voiture, les assurent à leur nom avec un meilleur entretien des voitures à l'arrivée* », se réjouit Fanny Chevalier.

Des collaborateurs bien informés et responsabilisés

La démarche implique cependant une information préalable des collaborateurs pour leur expliquer les dépenses qui seront à leur charge dans le cadre d'une location, à la différence d'une voiture de fonction dont l'entreprise assume la totalité des coûts. Avec l'appui de RoadMate, Colliers France a également clarifié la question des nouvelles règles fiscales, encore soumises à un flou législatif.

C'est en connaissance de cause que les collaborateurs ont été nombreux à choisir le crédit mobilité RoadMate, permettant à l'entreprise de réduire sa flotte à 35 voitures de fonction tout en augmentant le nombre de bénéficiaires d'un véhicule. Avec la cinquantaine de crédits mobilité souscrits, 85 collaborateurs disposent actuellement d'une voiture à faibles émissions qu'ils peuvent utiliser pour leurs déplacements professionnels et privés. Avec la possibilité d'en choisir le modèle et la disponibilité, ce qui permet d'éviter le délai d'attente qui existe lors de la commande d'un nouveau véhicule de fonction.

« *Par rapport à un forfait mobilité durable, le crédit mobilité RoadMate permet vraiment aux collaborateurs de Colliers France de l'utiliser comme ils l'entendent* », résume Fanny Chevalier. L'entreprise comme ses collaborateurs s'inscrivent ainsi dans une logique plus pragmatique, plus durable et bénéfique aux deux parties.

A propos de RoadMate :

RoadMate est une Fintech parisienne ayant accompagné plus de 100 clients depuis son lancement fin 2019. L'entreprise s'est donnée pour mission de réduire l'empreinte carbone des salariés de ses entreprises clientes. Elle propose une carte de paiement B2B qui simplifie la gestion de la mobilité durable des salariés tout en améliorant leur bien-être. La solution RoadMate offre des avantages tels que le Forfait Mobilité Durable ou le Crédit Mobilité, qui facilitent l'accès des salariés à des déplacements du quotidien plus vertueux et en adéquation avec leurs modes de vie.